

**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation et de publication : 05 mars 2021
Séance du **11 mars 2021**

=====******=====

Présidence de Monsieur **Hugues TOUSSAY, Maire**
Monsieur **Alexander TUIN, Secrétaire de séance.**

=====******=====

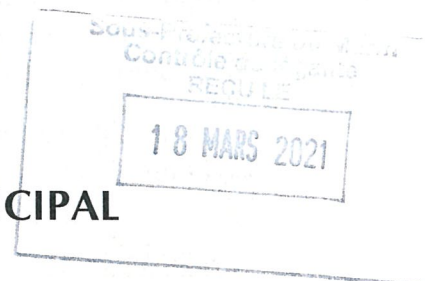
L'An Deux Mille Vingt et Un, le jeudi 11 mars à 18 heures 55, les membres du Conseil Municipal de la **Commune du DIAMANT** régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu habituel de leurs séances, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**DÉPENSES À IMPUTER AU 6232 « FÊTES ET CÉRÉMONIES »,
6233 « FOIRES ET EXPOSITIONS », 6238 « DIVERS »
ET AU 6257 « RÉCEPTIONS »**

Étaient présents : MM. Hugues TOUSSAY - Jean MONFORT - Mme Yolande PHILÉMONT-MONTOUT - M. Jean-Claude AZUR - Mme Nathalie SAINT-AIMÉ - M. Alexander TUIN - Mme Odile DURAND (à partir de 19h30) - M. Patrick JOSEPH-JULIEN - [Adjoints] - Mme Annette AZUR - MM. Hilaire LOUIS-ALEXANDRE - Camille VROUST - Mme Marie-Françoise MARBOT - MM. Charles CHATENAY - Frédéric RUFFIN - Mme Valérie MARIE-ANGÉLIQUE - M. Raphaël ERDUAL - Mmes Patricia SERBIN - Anna VERDAN - M. Cédric CANTINOL - Mme Laïny ATTY - MM. LAGRANDCOURT Gabriel - Robert HON - Mme Marie-Hélène MAYOULIKA - M. Claude TARDIF - Mme Giselle MULLER - M. Ruddy DUVILLE [Conseillers Municipaux].

Procurations : Mme Odile DURAND à Mme Nathalie SAINT-AIMÉ (jusqu'à 19h29) - Mme Catherine VATBLÉ à M. Hugues TOUSSAY - Mme Élodie CHARI à Mme Anna VERDAN - Mme Catherine CHERY à M. Ruddy DUVILLE.

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. **Monsieur Alexander TUIN** est désigné pour remplir ces fonctions qu'il déclare accepter.



6238 « Divers »	<ul style="list-style-type: none"> - Relations publiques (repas d'affaires ou de mission) : frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et agents) ; - Fournitures administratives destinées à l'édition de cartes d'invitation et autres imprimés liés à l'évènement ; - Location mobilière.
6257 « Réceptions »	<ul style="list-style-type: none"> - Achat de boissons, de jetables ; petits fours et autres alimentaires ; traiteur ; - Achat d'articles de décoration ou prestation de décoration ; - Achat de fleurs et compositions ; - Fournitures administratives destinées à l'édition de cartes d'invitation et autres imprimés ; - Prestation d'impression de flyers et autres imprimés ; - Fourniture de livres ; - Frais d'annonces et autres frais de publicité ; - Remise de prix ; trophée ; gravures, autres cadeaux et récompenses ; emballages ; - Cadeaux de départ à la retraite ; autres cadeaux et récompenses ; emballages ; - Animation musicale et autres prestations artistiques ; animateur ; frais de transport et de restauration associés ; - Sonorisation, lumière, vidéo ; - Location mobilière (chapiteaux, meubles et matériel) ; - Petits équipements ; - Prestations de sécurité ; - Autres prestations de services liées.

Le Maire demande à l'assemblée délibérante de se prononcer.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ,
DÉCIDE :

D'autoriser le Maire à engager et à mandater les dépenses imputées aux articles 6232 « Fêtes et cérémonies », 6233 « Foires et expositions », 6238 « Divers » et 6257 « Réceptions » au regard de ses principales caractéristiques.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour. La séance est levée à 21h30. Fait et clos les jours, mois et an que dessus et les membres présents ont signé.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le DIAMANT, le 17 mars 2021

Le Maire,



Hugues TOUSSAY

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, informe que le présent extrait des délibérations du Conseil Municipal peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Fort-de-France dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

AFFICHÉ ET PUBLIÉ LE : 18 MARS 2021

**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation et de publication : 05 mars 2021
Séance du **11 mars 2021**

=====****=====

Présidence de Monsieur **Hugues TOUSSAY, Maire**
Monsieur **Alexander TUIN, Secrétaire de séance.**

=====****=====

L'An Deux Mille Vingt et Un, le jeudi 11 mars à 18 heures 55, les membres du Conseil Municipal de la **Commune du DIAMANT** régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu habituel de leurs séances, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**AVANCE DE SUBVENTION
À LA CAISSE DES ÉCOLES ET AU CCAS**

Étaient présents : MM. Hugues TOUSSAY - Jean MONFORT - Mme Yolande PHILÉMONT-MONTOUT - M. Jean-Claude AZUR - Mme Nathalie SAINT-AIMÉ - M. Alexander TUIN - Mme Odile DURAND (à partir de 19h30) - M. Patrick JOSEPH-JULIEN - [Adjoints] - Mme Annette AZUR - MM. Hilaire LOUIS-ALEXANDRE - Camille VROUST - Mme Marie-Françoise MARBOT - MM. Charles CHATENAY - Frédéric RUFFIN - Mme Valérie MARIE-ANGÉLIQUE - M. Raphaël ERDUAL - Mmes Patricia SERBIN - Anna VERDAN - M. Cédric CANTINOL - Mme Laïny ATTY - MM. LAGRANDCOURT Gabriel - Robert HON - Mme Marie-Hélène MAYOULIKA - M. Claude TARDIF - Mme Giselle MULLER - M. Ruddy DUVILLE [Conseillers Municipaux].

Procurations : Mme Odile DURAND à Mme Nathalie SAINT-AIMÉ (jusqu'à 19h29) - Mme Catherine VATBLÉ à M. Hugues TOUSSAY - Mme Élodie CHARI à Mme Anna VERDAN - Mme Catherine CHERY à M. Ruddy DUVILLE.

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. **Monsieur Alexander TUIN** est désigné pour remplir ces fonctions qu'il déclare accepter.



**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation et de publication : 05 mars 2021
Séance du **11 mars 2021**

=====****=====

Présidence de Monsieur **Hugues TOUSSAY, Maire**
Monsieur **Alexander TUIN, Secrétaire de séance.**

=====****=====

L'An Deux Mille Vingt et Un, le jeudi 11 mars à 18 heures 55, les membres du Conseil Municipal de la **Commune du DIAMANT** régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu habituel de leurs séances, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE

Étaient présents : MM. Hugues TOUSSAY - Jean MONFORT - Mme Yolande PHILÉMONT-MONTOUT - M. Jean-Claude AZUR - Mme Nathalie SAINT-AIMÉ - M. Alexander TUIN - Mme Odile DURAND (à partir de 19h30) - M. Patrick JOSEPH-JULIEN - [Adjoints] - Mme Annette AZUR - MM. Hilaire LOUIS-ALEXANDRE - Camille VROUST - Mme Marie-Françoise MARBOT - MM. Charles CHATENAY - Frédéric RUFFIN - Mme Valérie MARIE-ANGÉLIQUE - M. Raphaël ERDUAL - Mmes Patricia SERBIN - Anna VERDAN - M. Cédric CANTINOL - Mme Laïny ATTY - MM. LAGRANDCOURT Gabriel - Robert HON - Mme Marie-Hélène MAYOULIKA - M. Claude TARDIF - Mme Giselle MULLER - M. Ruddy DUVILLE [Conseillers Municipaux].

Procurations : Mme Odile DURAND à Mme Nathalie SAINT-AIMÉ (jusqu'à 19h29) - Mme Catherine VATBLÉ à M. Hugues TOUSSAY - Mme Élodie CHARI à Mme Anna VERDAN - Mme Catherine CHERY à M. Ruddy DUVILLE.

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. **Monsieur Alexander TUIN** est désigné pour remplir ces fonctions qu'il déclare accepter.

Filière Sanitaire et Sociale	ATSEM Principal de 1 ^{ère} classe	C	3	-	3
	ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	C	-	-	-
	ATSEM	C	7	-	7
Police municipale	Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	B	1	-	1
	Chef de service de police municipale Principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1	-
	Brigadier Chef Principal	C	2	1	1
	Brigadier	C	2	1	1
TOTAL (1)			161	102	59

CONTRACTUELS CDI					
Temps complet	Emploi (Dénomination)	Catégorie	Postes ouverts	Pourvus	Non- pourvus
Filière Administrative	Attaché Territorial	A	3	2	1
Filière Technique	Adjoint technique	C	15	15	-
Sous-total			18	17	1
Temps non complet	Emploi (Dénomination)	Catégorie	Postes ouverts	Pourvus	Non- pourvus
	Adjoint technique à 86%	C	1	1	-
Sous-total			1	1	-
TOTAL (2)			19	18	1

Le Comité Technique, en sa séance du 10 mars 2021, a émis un avis favorable sur le tableau des effectifs de la Ville.

Le Maire demande à l'assemblée délibérante de se prononcer.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ,
DÉCIDE :

**De fixer et d'arrêter le tableau des effectifs
du personnel de la Commune du DIAMANT au 31 mars 2021.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour. La séance est levée à 21h30. Fait et clos les jours, mois et an que dessus et les membres présents ont signé.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le DIAMANT, le 17 mars 2021

Le Maire,



Hugues TOUSSAY

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, informe que le présent extrait des délibérations du Conseil Municipal peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Fort-de-France dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

AFFICHÉ ET PUBLIÉ LE : 18 MARS 2021